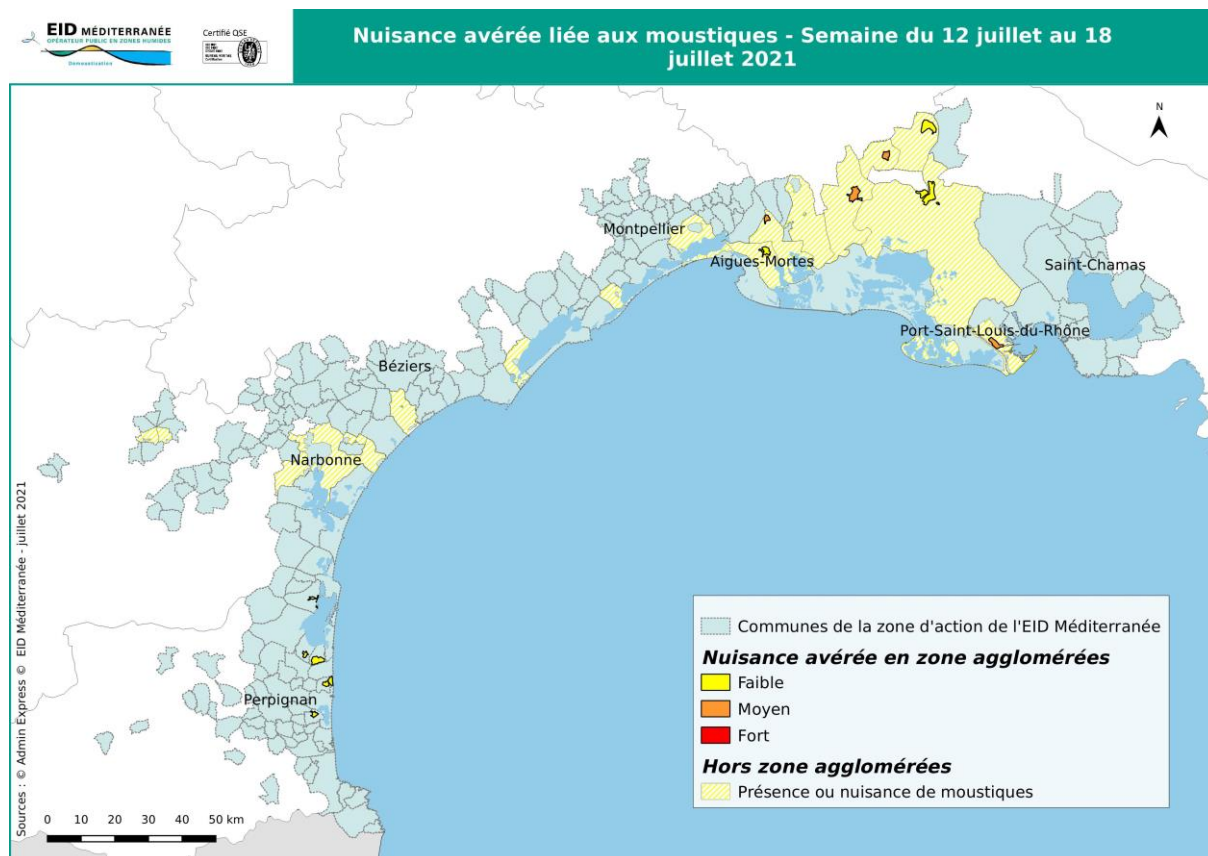


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 12 au 18 juillet 2021



Au cours de la semaine du 12 juillet 2021 :

Si des situations de nuisances résiduelles ont pu être observées dans certaines communes au début du mois de juillet, la situation en termes de moustiques autochtones « ruraux » (issus de zones humides) (*Aedes caspius*) retrouve globalement un niveau normal.

En zones humides, un peu moins de 100 hectares ont été traités au cours de la semaine du 12 juillet, par voie terrestre.

C'est en ville que les choses se corsent un peu, avec la montée en puissance du moustique-tigre un peu partout. Certains quartiers à l'habitat très favorable sont plus exposés.

Sur le domaine public urbain, plus de 3 000 gîtes à *Culex pipiens* ont été traités.

À compter du 19 juillet 2021 :

Le beau temps sera favorable, principalement, au moustique-tigre, dont les éclosions larvaires ont été revigorées par les quelques averses survenues en début de mois et par l'arrosage. La vigilance est donc de mise pour le priver d'eau.

On note aussi un cumul de moustiques *Aedes caspius* résiduels dans les secteurs irrigués en permanence. Par endroits, ils sont à un niveau quantitatif pouvant dépasser le seuil habituel. C'est un phénomène assez fréquent après la mi-juillet.

Situation par département :

Bouches-du-Rhône : Les nuisances ressenties à l'embouchure du Grand-Rhône, certes vives mais de courte durée, se sont estompées et, peu à peu, on y retrouve une certaine normalité. Des irrigations devraient survenir dans les jours à venir sur les chaumes de blé situés juste au nord du village de Salin-de-Giraud. Le niveau du Rhône est élevé, en ce début de semaine. Les traitements antilarvaires aériens ont débuté le 19 juillet et seront poursuivis au cours de cette semaine, complétés par des interventions mécanisées et manuelles au sol.

Gard : Les émergences du début du mois de juillet sont en fin de cycle et la nuisance due aux moustiques adultes autochtones est globalement en régression. Les difficultés propres à Saint-Gilles / Bellegarde (irrigations quotidiennes et zones arborées quasi-inaccessibles) entretiennent une présence de moustiques résiduels souvent gênante en fin de journée. Cette gêne s'accroît lors des fortes chaleurs et lorsque le vent tombe, ce qui correspond aux prévisions de la semaine en cours. Donc le risque de nuisance est assez important dans les jours à venir sur ces territoires. Le moustique-tigre a aussi bénéficié des petites pluies et ces mêmes conditions rendent la situation souvent pénible dans certains quartiers urbains.

Hérault : On observe ici et là des nuisances résiduelles dues à l'extrême sensibilité de la période car le niveau des populations de moustiques adultes « ruraux » n'est pas très élevé, à l'exception de quelques spots sur le littoral, comme à Mauguio, mais l'intensité a diminué. En ville, par contre, le moustique-tigre provoque, dans certains quartiers, des nuisances assez fortes.

Aude : Au sein des secteurs intensément irrigués, comme l'étang de Marseillette et la plaine viticole de Coursan, on observe des moustiques adultes résiduels, avec un risque de nuisance dans les quartiers périphériques de Vinassan et de Narbonne d'ici la fin de semaine. En ville, si *Culex pipiens* est maîtrisé sur le domaine public, le moustique-tigre se fait sentir un peu partout. Le risque principal de nuisance à venir, dans les prochains jours, incombe au moustique-tigre.

Pyrénées-Orientales : La nuisance résiduelle due à *Aedes caspius*, observée depuis les dernières semaines sur Saint-Nazaire, est en baisse, tout comme dans les autres communes limitrophes des zones humides littorales du département. Cependant, ces moustiques pourront encore se faire ressentir en fin d'après-midi, dans les prochains jours, au vu d'une météo annoncée comme particulièrement clémente. À l'intérieur des terres, on note de petites surfaces mises en eau par irrigation ou rejet d'eau dans le milieu naturel, qui sont surveillées et traitées. Le cycle des traitements sur le domaine public urbain des villages de la zone d'action de l'EID, concernant l'espèce *Culex pipiens*, se termine cette semaine. En zones urbanisées, c'est le moustique-tigre qui occasionne le plus de nuisances.

Risque de nuisance liée aux moustiques - Semaine du 19 juillet au 25 juillet 2021

